



HAL
open science

Plan de conservation en Île-de-France : Triglochin palustris L., 1753 (Troscart des marais)

Fabrice Perriat

► To cite this version:

Fabrice Perriat. Plan de conservation en Île-de-France : Triglochin palustris L., 1753 (Troscart des marais). Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2016, 13 p. mnhn-04666716

HAL Id: mnhn-04666716

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04666716v1>

Submitted on 2 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON



© F. Perriat

Phénologie J F M A M J **J A S** O N D

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Île-de-France	CR
Statut de protection	-	
Déterminante ZNIEFF	Oui (catégorie 1)	
Rareté régionale	RRR	

Description

Plante vivace (géophyte à rhizome) glabre, à souche écaillée à peine renflée d'où partent des stolons grêles ; **tige** florifère unique, grêle, élancée, de 20-60 cm de haut ; **feuilles** linéaires semi-cylindriques, un peu creusées en gouttière à la face supérieure, d'environ 2 mm de large. **Épis** à nombreuses fleurs, s'allongeant fortement lors de la fructification ; **fleurs** petites, jaune verdâtre ; **périanthe** à 6 tépales semblables, disposés en 2 verticilles ; 6 **étamines** ; 3 **stigmates** ; **pédicelle** fructifère longuement dressé, appliqué contre l'axe, plus court que le fruit. **Capsules** allongées, linéaires en fuseau, atténuées à la base, de 8-10 mm de long et 1 mm de large, constituées de 3 carpelles presque cylindriques, aristés à la base.

Particularités / Confusions possibles

Cette espèce possède une morphologie particulière au moment de la floraison, qui la rend impossible à confondre à condition de la détecter. En revanche, elle est très difficile à discerner à l'état végétatif en raison de son aspect jonciforme.

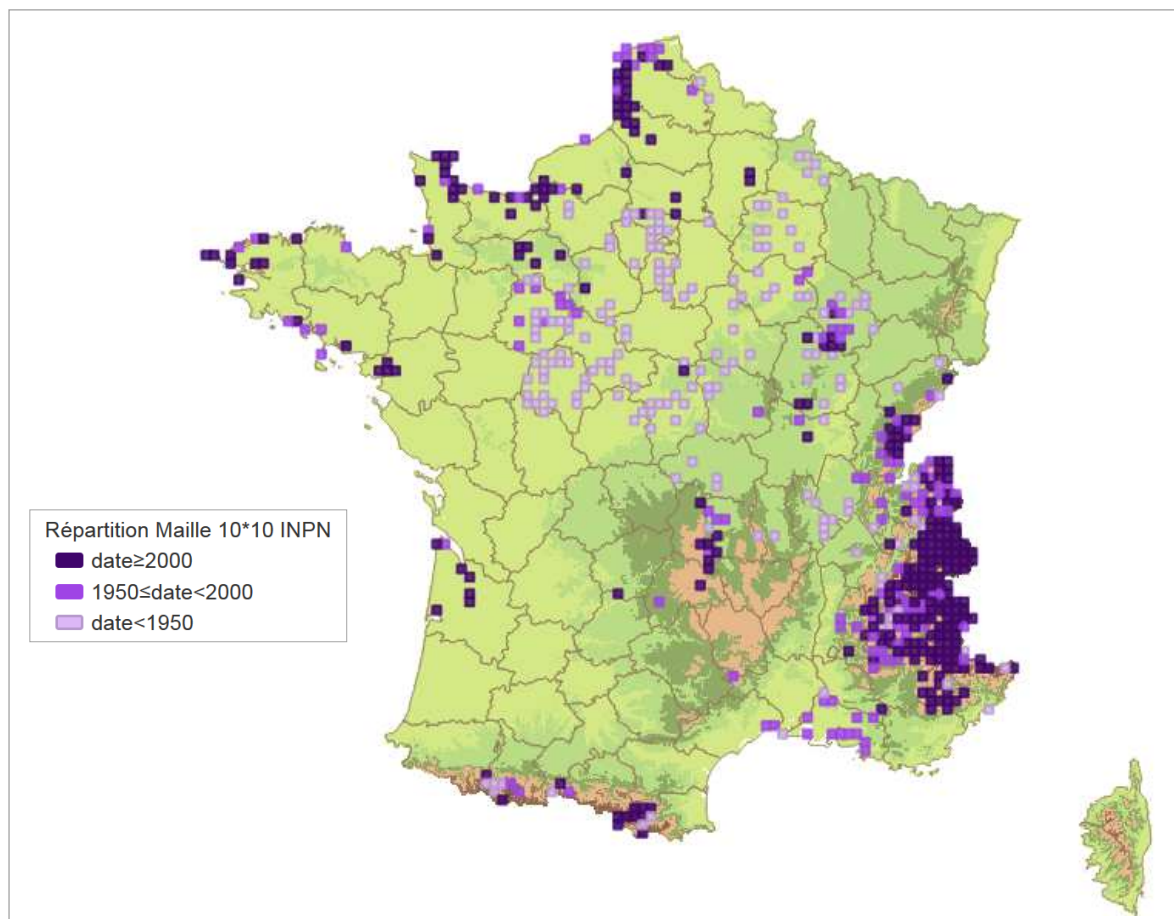
Ecologie

C'est une espèce des substrats argileux à tourbeux, oligotrophes à mésotrophes. Dans sa station francilienne, elle est liée à une prairie humide alimentée par une source à écoulement permanent, au sein d'un bas-marais acide, que l'on peut rattacher d'un point de vue phytosociologique à l'alliance du *Juncion acutiflori*. Cette écologie est atypique pour cette espèce, qui est habituellement inféodée aux substrats neutres à alcalins

relevant de l'alliance du *Molinion caeruleae* (prairies humides oligotrophes) ou du *Caricion davalliana* (bas-marais alcalins).

Répartition

En France, le Troscart des marais est connu essentiellement dans le massif alpin, riche en sources et en bas-marais alcalins. Il évite toutefois les massifs périphériques externes, à l'exception du Chablais et se rencontre également dans le sud du Jura. Il est nettement plus localisé dans le Massif central, surtout dans le Puy-de-Dôme, et dans les Pyrénées, principalement dans l'Ariège et les Pyrénées-Orientales. La plante possède également une distribution littorale, surtout de l'estuaire de la Loire à la frontière belge, avec une fréquence maximale dans la Somme, le Pas-de-Calais, la Manche et autour de l'estuaire de la Seine. Sur le reste du territoire, l'espèce est extrêmement disséminée ou totalement absente. La plante a considérablement régressé dans le Bassin parisien, où elle ne maintient pratiquement plus que dans le Châtillonnais. Elle est absente de Corse.

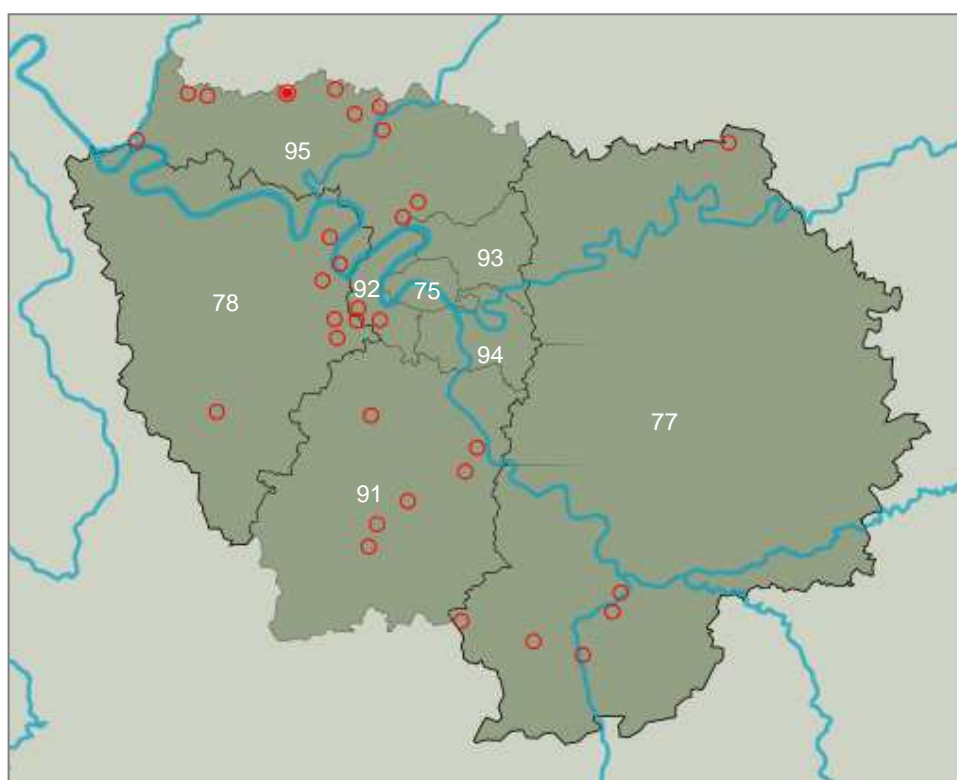


Répartition du Troscart des marais en France

Sources : © FCBN 2013 – Système d'information nationale flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale- © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v5.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

Distribution en Île-de-France

En Île-de-France, le Troscart des marais est désormais connu uniquement sur les buttes de Rosne, au Heaulme, dans le secteur où il avait été cité près d'un siècle plus tôt : « pâturage déclive, très mouillé, entre Neuilly-en-Vexin et Le Heaulme » (Allorge P., 1922). Des mentions historiques ont été faites jusqu'au début du XX^{ème} siècle sur l'ensemble de la région mais surtout dans sa moitié occidentale, dans les forêts de l'ouest parisien et, dans une moindre mesure, dans les vallées de la Juine, de l'Essonne, du Loing, de l'Aubette de Magny, du Sausseron et de ses affluents jusqu'à la vallée moyenne de l'Oise. De rares stations isolées et très disséminées ont existé ailleurs, comme à La Roche-Guyon, ainsi que dans la vallée de Montmorency, principalement au début du XX^{ème} siècle.



Carte de répartition du Troscart des marais par commune en Île-de-France

Source : FLORA (cercles : données avant 2000 et ronds pleins : données après 2000)

La station du Heaulme constitue à notre connaissance l'unique station régionale, bien que de nombreuses prospections récentes aient été réalisées dans le Vexin, où un certain nombre de prairies semblent potentiellement favorables.

Description de la station de Troscart des marais

Station	Le Heaulme (95) : XXXXXX		
Dates d'observation	Date première mention communale	Date dernière prospection	Date dernière observation
	1922	2015	2015
Description de la station et de l'habitat	<p>La station se situe en lisière de boisements. Elle est liée à un bas-marais installé au niveau d'une source, alimentée par l'infiltration des eaux jusqu'à sa résurgence, au niveau d'une couche d'argile imperméable. L'écoulement de l'eau alimente ensuite une mare, sise immédiatement en contact et en contre-bas. A une échelle plus large, cet ensemble de milieux humides prend place dans un système agropastoral pâturé par des équins. D'un point de vue phytosociologique, la station relève de l'alliance du <i>Juncion acutiflori</i> (code CB : 37.312). La végétation de la station présente une bonne typicité floristique et une bonne structure, même si elle est étroitement imbriquée sous forme de tâches réduites avec des prairies humides plus banales. La surface de l'habitat favorable au Troscart des marais est très réduite et se limite aux secteurs les plus hygrophiles.</p>		
Description de la population	<p>Lors de sa découverte en 2012, la population de Troscart des marais était extrêmement réduite puisque seuls deux individus avaient été observés, malgré la période favorable (l'espèce était en cours de floraison). Dès l'année suivante, les effectifs ont augmenté, pour atteindre 35 individus en 2015. Aucun retour sur la station n'a eu lieu en 2014, ce qui ne permet pas de dire si la hausse des effectifs est constante ou s'il y a des variations inter-annuelles dues par exemple à l'abaissement de l'alimentation en eau selon les étés. Les individus sont regroupés sur une très petite surface (un peu plus de 5 m²), avec une forte densité et un individu est isolé à 6 m de distance. Même si le repérage des pieds n'est pas facile parmi les autres plantes, c'est une espèce dont le comptage des individus est aisé.</p>		
Menace(s) active(s)	<p>La station de Troscart des marais ne paraît pas menacée tant qu'elle bénéficie de pratiques traditionnelles de gestion (fauchage régulier, complété par pâturage extensif). Le drainage, le comblement et l'eutrophisation mettrait en péril l'espèce dans sa station ou la détruirait.</p> <p>Potentiellement, la population pourrait aussi souffrir de l'intensification des pratiques pastorales sur les prairies contiguës (traitements phytosanitaires et de fertilisation) et de la pollution des eaux qui alimentent le marais. Toutefois, ce risque est limité en raison de la sensibilité du propriétaire à la protection du patrimoine naturel et de la topographie du site, en lisière de boisement sur butte.</p>		
Propriétaire(s)	Privé		
Gestionnaire(s)	Privé (agriculteur local)		
Zonage(s) d'inventaire, périmètre(s) de protection	Parc Naturel Régional du Vexin français, ZNIEFF 2		
Actions de conservation déjà entreprises	<p>Des recommandations de gestion ont été données au propriétaire. Ainsi, à l'automne 2012, la station a bénéficié des premières mesures de gestion (fauchage tardif et exportation des produits). Ces mesures de gestion semblent avoir été favorables puisque plusieurs dizaines d'individus de Troscart des marais ont été observés en 2013. Une récolte de semences sur 10 individus a été faite en 2013 (conservation en chambre froide)</p>		

L'état de conservation du Troscart des marais dans la station peut être qualifié de favorable en raison de l'importance de l'effectif de la population et de l'état de conservation jugé favorable de son habitat. En revanche, le pacage précoce de la station peut constituer une menace active pesant à court terme sur la population.



Aspect de la station de Troscart des marais en juin 2015

© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Menaces en Île-de-France

En Île-de-France, comme dans l'ensemble des régions de plaine non littorales, le Troscart des marais a subi une régression drastique suite à l'arrêt des pratiques agricoles traditionnelles (pâturage extensif ou fauchage régulier), au drainage, au comblement et à l'eutrophisation de ses milieux. L'espèce est au bord de l'extinction en plaine, hors du contexte littoral. Avec seulement deux individus lors de sa découverte, la population du Heaulme, seule connue en Île-de-France, est très vulnérable.

Gestion préconisée

Le maintien de l'espèce et de son habitat passe par un entretien régulier par fauchage et exportation en dehors de la période de floraison et de fructification de la plante (c'est-à-dire, idéalement, pas avant le mois d'octobre). Des étrépages sur de très petites surfaces pourraient aussi être testés. Le bas-marais est ponctuellement soumis au pâturage sur ses marges, dans les secteurs les moins inondés, ce qui contribue à limiter le développement d'espèces des mégaphorbiaies, sans empêcher la population de Troscart des marais d'accomplir la totalité de son cycle. Il est également capital de bannir les amendements et les apports de fertilisants, surtout ceux d'origine chimique, afin de ne pas contribuer à l'eutrophisation du milieu. A plus grande échelle, la qualité des eaux de la nappe et le niveau d'inondation du milieu doivent également être maintenus.

PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs

La situation du Troscart des marais en Île-de-France est bonne pour le moment : bien qu'une seule station soit connue, son état de conservation est jugé favorable. Toutefois, en cas d'abandon de la vocation agropastorale de la parcelle ou d'une modification affectant l'alimentation ou la qualité des eaux baignant le marais, la station pourrait être subitement endommagée voire totalement détruite. Le programme d'actions pour cette espèce doit donc s'attacher en priorité au suivi de la station. De manière moins prioritaire, la récolte et la conservation de graines sont d'autres éléments primordiaux.

Les actions de conservation proposées sont donc les suivantes :

- A. **Maintenir les contacts avec le propriétaire (priorité 1) ;**
- B. **Assurer une gestion écologique (priorité 1) ;**
- C. **Suivre les populations (priorité 1) ;**
- D. **Réaliser des récoltes conservatoires complémentaires (priorité 2) ;**
- E. **Renforcer la population (priorité 3).**

Description des actions

Priorité 1	Action A : Maintenir les contacts avec le propriétaire
Contexte	Lors de la redécouverte du Troscart des marais au Heaulme en 2012, le propriétaire était présent. Aussi, une information orale lui a été faite directement sur place. La plante lui a en outre été montrée et ses exigences écologiques lui ont été exposées, tout comme les interventions à prévoir en vue d'assurer sa conservation, voire son développement. Le propriétaire a été sensible à l'intérêt majeur que représente la conservation de cette station pour l'ensemble de l'Île-de-France.
Description de l'action	La pérennisation de la station passe par le maintien de bons contacts avec le propriétaire, afin de pouvoir le conseiller sur les mesures de gestion à mettre en œuvre pour favoriser le Troscart des marais.
Station(s) concernée(s)	Le Heaulme (95) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP, en partenariat avec le PNR du Vexin français

Priorité 1	Action B : Assurer une gestion écologique
Contexte	<p>Les menaces connues pesant sur la station sont liées à la fermeture du milieu par des fourrés de Saules et d'Aulne, mais aussi à la progression des espèces des prairies humides et des mégaphorbiaies, au détriment des espèces les plus patrimoniales, liées quant à elles aux bas-marais. Une intensification des pratiques agricoles sur les prairies attenantes pourrait avoir un effet dévastateur sur la population et son habitat, tout comme la modification de l'alimentation hydrique du marais.</p> <p>En 2015, il a été constaté que la ceinture d'Ortie qui entourait le marais en 2012 (fauches répétées sans exportation) a disparu et ce dernier présente une bonne physionomie, signes d'une évolution dans le bon sens. Le pacage irrégulier et temporaire par les chevaux semble également compatible voire bénéfique au site. Le propriétaire a pu constater et apprécier les effets bénéfiques des efforts de restauration et de gestion qu'il a menés sous l'impulsion et avec le concours du PNR du Vexin français.</p>
Description de l'action	<p>Etant donnée la surface très réduite du marais et que les parcelles contiguës n'ont pas une vocation productiviste, il est possible de concilier le maintien d'une activité pastorale extensive tout en favorisant un bon état de conservation de l'habitat et de la population de Troscart des marais. Un fauchage tardif (pas avant octobre) avec exportation des produits qui en sont issus, tel que cela a été pratiqué en 2012, semble suffisant. On veillera donc à poursuivre la gestion selon les mêmes modalités, tous les 2-3 ans.</p> <p>En complément, les arbustes nouvellement implantés et les quelques rejets d'Aulne glutineux et de Saule cendré pourront être arrachés, en veillant à ne pas déstructurer les horizons de surface. Des étrépages sur de très petites surfaces pourraient aussi être testés afin de recréer des milieux plus pionniers, particulièrement propices à la plante.</p>
Station(s) concernée(s)	Le Heaulme (95) : XXXXXX
Réalisation	Le propriétaire, en partenariat avec le PNR du Vexin français et sous la coordination du CBNBP

Priorité 1	Action C : Suivre les populations
Contexte	Même si la population de Troscart des marais du Heaulme ne semble pas évoluer de manière défavorable, il est indispensable de maintenir les efforts de gestion pour éviter toute nouvelle dégradation. Si les mesures de gestion sont maintenues sur la station, il est nécessaire de mesurer leur efficacité sur la population. Lors du bilan stationnel réalisé en 2015 sur la station, une méthodologie de suivi a été testée.
Description de l'action	Le suivi standardisé des populations s'appuiera sur le protocole de suivi des populations d'espèces à enjeux développé par le CBNBP et mis en place en 2015 au Heaulme. Un suivi espacé à 2-3 ans semble suffisant dans un premier temps, compte tenu du bon état de conservation de la station et de la population.
Station(s) concernée(s)	Le Heaulme (95) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 2	Action D : Réaliser des récoltes conservatoires complémentaires
Contexte	Le Troscart des marais étant potentiellement menacée de disparition dans la région, la récolte de graines et leur stockage est une mesure conservatoire indispensable en cas d'altération ou de destruction de sa station. Une récolte a déjà été effectuée en 2014 mais seules 26 graines ont été prélevées étant donné la petite taille de la population (récolte sur quelques individus). En revanche, les tests en laboratoire menés sur les graines récoltées montrent un bon taux de germination (2 lots testés dans des conditions différentes, avec des taux de germination de 60% et 80%).
Description de l'action	Des récoltes complémentaires mériteraient d'être réalisées sur la population afin d'obtenir un stock de graines conséquent et utilisable par la suite (action E). Idéalement, ces récoltes ne pourraient être réalisées que lorsque l'état de la population le permettra (station assez fournie pour pouvoir obtenir un lot de semences conséquent et génétiquement diversifié). Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semence du CBNBP.
Station(s) concernée(s)	Le Heaulme (95) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 3	Action F : Renforcer la population
Contexte	Dans le cas où la population ne se maintiendrait pas malgré une gestion <i>a priori</i> adaptée à la station, un renforcement de population pourrait être envisagé.
Description de l'action	<p>Ce renforcement ne pourra se faire sans l'accord du propriétaire de la parcelle. En cas de suite favorable, l'introduction sur le site se déroulerait selon les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – récolte complémentaire de graines (voir action D) ; – mise en culture de plants de Troscart des marais à partir des graines récoltées ; – étude et préparation de la parcelle d'introduction ; – introduction des individus cultivés ; – suivi et évaluation. <p>Pour éviter un appauvrissement génétique (notamment par dépression de consanguinité) pouvant expliquer l'évolution de la population, on pourra étudier la possibilité d'introduire des individus issus d'autres stations de plaine (Picardie, Normandie,...).</p>
Station concernée	Le Heaulme (95) : XXXXXX
Réalisation	CBNBP en partenariat avec le propriétaire de la parcelle et le PNR du Vexin français. Partenariat possible avec d'autres CBN si utilisation de ressources génétiques issues de régions hors territoire d'agrément du CBNBP.

CONCLUSION

L'enjeu pour l'Île-de-France est donc la conservation d'une des rares populations isolées de Troscart des marais du Bassin parisien, en lien avec celles du nord-ouest du pays. Le site qui l'abrite, outre le caractère exceptionnel de cette espèce pour la région, est d'une grande richesse floristique et constitue une des rares stations pour de nombreuses autres espèces patrimoniales pour le Val d'Oise (*Carex nigra*, *Scorzonera humilis*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Callitriche hamulata*). Ainsi, les mesures de gestion à mettre en œuvre se doivent non seulement d'accroître les effectifs du Troscart des marais, mais aussi de sauvegarder le riche cortège floristique associé.

CONTACT

Fabrice PERRIAT, chargé d'études flore (CBNBP/MNHN) :

Mail : fperriat@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.38.81

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Paris, 349 p.

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.

FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68p. + Manuel pratique, 220p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France, 171 p.

PERRIAT F., FILOCHE S. & HENDOUX F., 2015. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 368 p



Rédaction : F. Perriat, janvier 2016

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France
61 rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr